Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le
ID : 035-213501158-20260529-D30DSVAP_M26-DE

DSJVAP / VL

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MAI 2026

ESPACE JEUNE LA RENCONTRE - FAMILLES ACTIVES AU CENTRE SOCIAL - VERSEMENT DU SOLDE DE LA SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2025

Rapporteur : M. Anthony HUE

Espaces jeunes La Rencontre – Association Familles Actives au Centre Social

Conformément à la convention 2023-2026 et son avenant N°1 signé avec Familles Actives au Centre Social, pour l'espace jeune La Rencontre, la ville de Fougères verse une subvention de fonctionnement.

Conformément à la convention, la ville verse trois acomptes représentant chacun 30% du montant de la subvention de fonctionnement de l'année n-2. Ainsi en 2025, trois acomptes de 32 072 € chacun ont été versés, pour un montant de 96 216 €.

Au titre de l'année 2025, le montant doit être réajusté selon les dépenses constatées au compte de résultat 2025 pour l'espace jeune La Rencontre.

Selon les justificatifs transmis à la ville, **la participation financière municipale au titre de l'année 2025 s'élève à 146 639 €** (143 201 € en 2024).

La convention précise les modalités de participation de la Ville comme indiquées ci-dessous :

CHARGES 2025		**PRODUITS 2025**	
Animateur responsable	52 520	PS Jeunes	
Animateur 1	36 454	Emploi Aidé	
Animateur 2	37 754	Caf Bonus Territoire	1 737 €
Apprenti		**Ville - convention pluriannuelle**	**146 639 €**
Secrétaire / Comptable	5 840		
Ménage	3 068		
Loyer locaux	5 430		
Eau/énergies	3 310		
Forfait activités	4 000		
TOTAL CHARGES	**148 376€**	**TOTAL PRODUITS**	**148 376 €**

Le solde à verser au titre de la subvention de fonctionnement 2025 correspond à la somme de 50 423 €.

La commission municipale Jeunesse, Vie étudiante et Conseil Municipal des Jeunes, réunie en séance du 5 mai 2026, a émis un avis favorable à l'unanimité au versement du solde de la subvention annuelle de fonctionnement 2025 pour la Rencontre d'un montant de 50 423 €.

Il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer les 50 423 € à la Rencontre FACS pour le solde de la subvention 2025.

Signé électroniquement par Patricia LEBRETON le 03/06/2026 13:05:30

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le
ID : 035-213501158-20260529-D30DSVAP_M26-DE

ADOPTE A L'UNANIMITE

Pour expédition conforme,
En Mairie,
A Fougères, le 29 mai 2026

Madame le Maire,

Le Maire

ALICE LEBRET

MAIRIE DE FOUGERES (ILLE ET VILAINE)

Signé électroniquement par : Alice LEBRET
Le 2026-06-02T15:05:37+02:00

La secrétaire de séance,

L'adjoint Délégué à l'Urbanisme, le logement et l'aménagement durable

PATRICIA RAULT

MAIRIE DE FOUGERES (ILLE ET VILAINE)

Signé électroniquement par : Patricia RAULT
Le 2026-06-03T21:41:30+02:00